

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
du
Moniteur
belge



Tribunal de l'entreprise
du Hainaut,

27 JAN. 2026

Grefte
Division Mons

N° d'entreprise : **0451 025 254**

Nom

(en entier) : **Mosselman**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Route de Wallonie, 7011 Ghlin**

Objet de l'acte : Renouvellement du mandat du commissaire

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26/06/2025 :

Septième résolution : Renouvellement du mandat de commissaire

Après avoir délibéré, l'assemblée décide à l'unanimité des actions présentes ou représentées, de renouveler le mandat du commissaire :

- La société REWISE, réviseur d'entreprises, ayant son siège à Rue des Vennes, 151, 4020 Liège, RPM Liège (division Liège), numéro d'entreprise 0428.161.463, inscrit à l'IRE sous le numéro B00040.

Conformément à l'article 3 :61 du Code des sociétés et des associations, la Société REWISE nomme en qualité de représentant permanent pour exercer le mandat de commissaire au sein de la société anonyme MOSSELMAN au nom et pour compte de la société REWISE, Monsieur Pascal Celen, réviseur d'entreprises, domicilié à Rue des Vennes, 151 4020 Liège, inscrit à l'IRE sous le numéro A1761.

Le commissaire est nommé pour une durée de trois ans.

Ses honoraires sont fixés à 8.580,00 euros.

Copie conforme des actes joints

Dassonville Cédric,
Administrateur,

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/02/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).